

GUIDE POUR LE TRAVAIL

La directive « Télévision sans frontières (TSF) » et les programmes MEDIA constituent les deux piliers de la politique audiovisuelle de la Communauté. D'une part, la première est chargée de l'harmonisation des normes des États membres afin de garantir la libre circulation des services audiovisuels. D'autre part, les programmes MEDIA sont plutôt des prévisions de financement des projets européens dans le domaine de l'audiovisuel.

La directive TSF date de 1989, et elle n'a subi qu'une seule modification en 1997. Il faut donc l'adapter aux nouvelles technologies et aux nouveaux besoins de la société de l'information. En décembre 2005, la Commission européenne a présenté une proposition de directive (dont la référence, c'est dans la bibliographie ci-dessous) visant à entamer le processus pour une telle modification.

À la SPECQUE 2006 on va simuler le renouvellement de la directive TSF. À ces fins, on considérera que la proposition susmentionnée n'existe pas et, à sa place, on utilisera la proposition rédigée expressément pour la Simulation. Néanmoins, on peut utiliser la proposition réelle (et les documents liés) pour préparer les interventions, les amendements ou tout autre texte, tel qu'on l'a fait pour rédiger la proposition de directive pour la Simulation.

BIBLIOGRAPHIE

Normes :

- Directive 89/552/CEE du Conseil (« Directive Télévision sans frontières »), JO L 298 du 17/10/1989 p. 0023.
- Directive 97/36/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 89/552/CEE du Conseil, JO L 202 du 30/07/1997 p. 0060.

Communications de la Commission :

- COM(97)623: « Livre vert sur la convergence des secteurs des télécommunications, des médias et des technologies de l'information, et les implications pour la réglementation ».
- COM(2002)778: « Quatrième rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, concernant l'application de la directive 89/552/CEE 'Télévision sans frontières' ».
- COM(2003)784: « L'avenir de la politique de réglementation européenne dans le domaine de l'audiovisuel ».
- COM(2005)646: « Proposition de directive du Parlement et du Conseil modifiant la directive 89/552/CEE du Conseil ».

Pages d'Internet :

<http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/s20013.htm>

http://europa.eu.int/information_society/newsroom/cf/itemlongdetail.cfm?item_id=2343